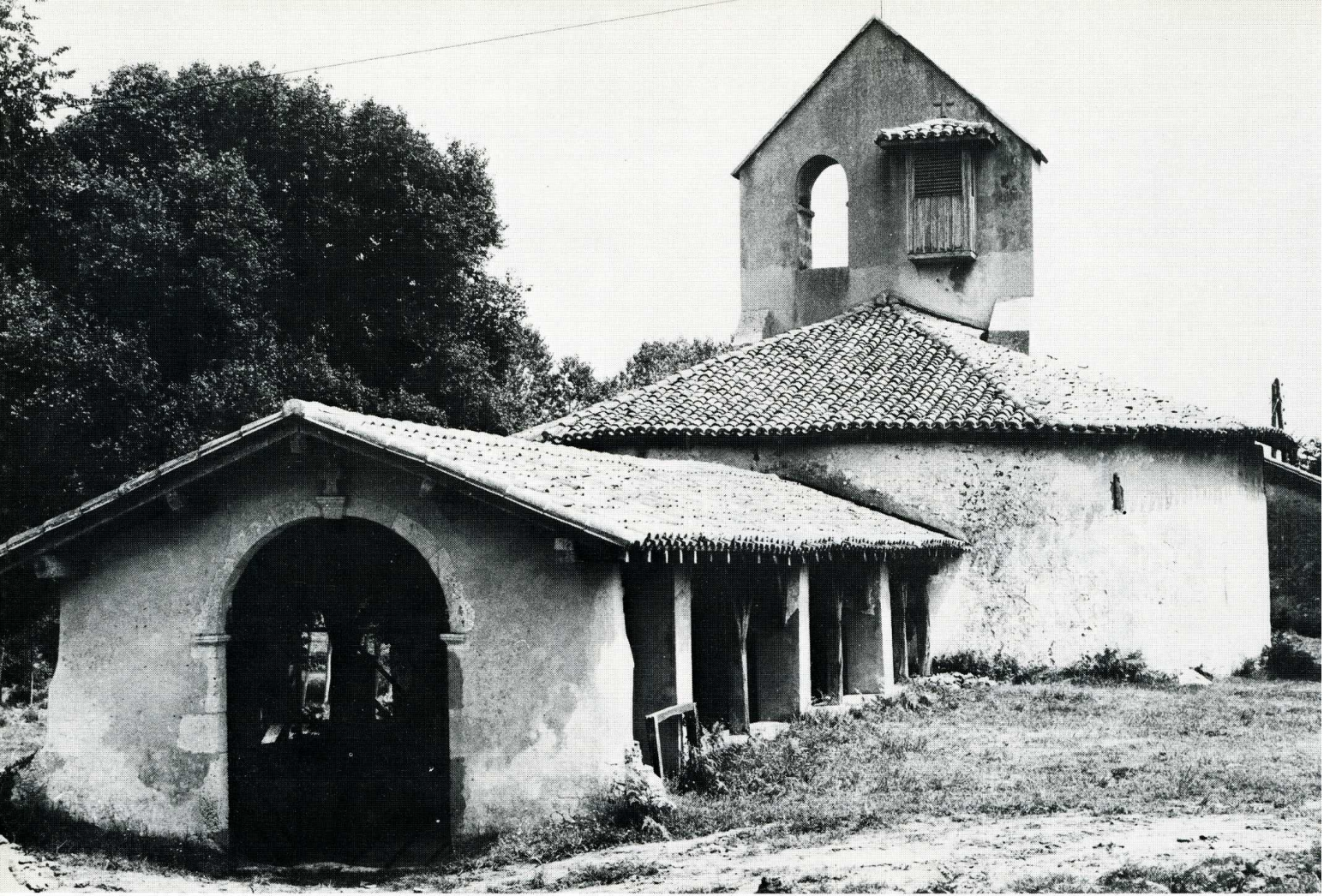


Ousse-Suzan (Landes). Chapelle Saint-Michel-de-Suzan.

OUSSE-SUZAN

(Landes, canton de Morcenx, arrond. de Mont-de-Marsan, 254 hab.)

Chapelle Saint-Michel au hameau de Suzan. Édifice dont l'intérêt exceptionnel nous a été révélé par Madame Bernadette Suau, directeur des Archives des Landes et notre déléguée régionale. C'est une ancienne église paroissiale qui est devenue à la Révolution simple succursale de l'église d'Ousse. Son maître-autel est dédié à saint Jean-Baptiste, mais elle a pris pour vocable usuel celui de l'autel secondaire dédié à saint Michel à cause du pèlerinage célébré le 29 septembre, jour de la fête de ce saint, qui attire chaque année dix à quinze mille fidèles et paysans, assemblés traditionnellement pour la foire aux *sonnaïlles* (bergers) et *valets* (domestiques). On vénère à proximité de l'église des fontaines à valeur curative qui sont dédiées à saint Jean-Baptiste et à saint Girons. L'église a été construite dans une clairière de la forêt landaise. « De l'édifice roman, précise Madame Suau, il ne subsiste plus qu'une partie des murs en grand appareil de la nef et trois ouvertures dont l'une donne dans la sacristie. Le chœur et le clocher-mur datent du XIII^e s. L'édifice présente cette très notable particularité de se prolonger par



Ousse-Suzan (Landes). Chapelle Saint-Michel-de-Suzan.

un porche arrondi, du XIV^e s., greffé par le clocher-mur, et par un avant-porche constitué par une galerie. Au XVIII^e s., un curé, Germain de Sanguinet, a prolongé le porche d'une galerie et il a fait modifier la plupart des baies. Celles du porche sont étroites et organisées pour la défense. » Les travaux à effectuer consistent essentiellement dans la consolidation du clocher-mur qui menace de s'écrouler. Le devis, établi par une entreprise locale et approuvé par Monsieur Cheynel, architecte des Bâtiments de France, s'élève à 93 620 F. La subvention du Conseil général est de 12 930 F., celle de l'Association des Amis des églises anciennes du département des Landes de 6 000 F. et la contribution de la commune est de 20 000 F., soit 38 930 F. au total. Il restait à trouver le financement de 54 690 F. C'est pourquoi la Sauvegarde de l'Art Français a accordé 50 000 F. de subvention en estimant que l'intérêt exceptionnel de cette église de pèlerinage ou de foire méritait une aide, elle aussi, exceptionnelle.

J.H.